



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent**

PC.DEC/972
16 December 2010

FRENCH
Original : ENGLISH

844ème séance plénière

PC Journal No 844, point 10 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 972
PROROGATION DU MANDAT
DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN UKRAINE**

Le Conseil permanent,

Rappelant le Mémoire d'accord entre le Gouvernement ukrainien et l'OSCE du 13 juillet 1999,

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine jusqu'au 30 juin 2011.